

UCAN Fastening Products.
155 Champagne Drive
Toronto (Ontario) M3J 2C6
www.ucanfast.com

N° de téléphone : 416-631-9400
N° de télécopieur : 416-631-9426
Canada : 800-268-1248
Urgence 24 h : 800-424-9300

Identification du produit

Catégorie de produit :	Ensemble de résine de polyester.
Nom du produit :	Ancrage adhésif Hammercap® – HAC10 – HAC30
Description :	Système adhésif à deux tubes de verre remplis de polyester. La partie B est le vide entre la capsule externe et interne, et la partie A est la capsule scellée interne.
Indice d'identification des dangers :	
Risque pour la santé : 2	Inflammabilité : 3
Réactivité : 2	Équipement de protection personnelle : B

Ingrédients dangereux**Composition :**

Ingrédients :	Teneur en %	Symbole	Indice R	N° CAS
Peroxyde de benzoyle	30-60	E/Xi	2-7-36-43	CAS 94-36-0
Styrène	20-40	Xn/Xi	10-20-36/38	CAS 100-42-5
Dioxyde de carbone	5-10			CAS 7631-86-9

Limites d'exposition :

Ingrédients	Valeur MAK	Valeur TRK	Valeur BAT	N° CAS
Peroxyde de benzoyle	5 mg/m ³			CAS 94-36-0
Styrène	20 ppm (86 mg/m ³)		600 mg/g	CAS 100-42-5
Dioxyde de carbone	6 mg/m ³			CAS 7631-86-9

Données physiques et chimiques

État physique	B : solide, en poudre	A : liquide
Couleur :	B : rouge	A : jaune
Odeur :	B : inodore	A : caractéristique
pH, non dilué :	B : 7	

Date de publication : 13/09/2001

Révision : 5

Date de révision : 07/15/2013

Point d'ébullition (°C) :	B : décomposition > 60°C (TDAC) A : 145 °C (styrène)
Point d'ébullition (°C) :	B : 55°C A : 31°C (styrène)
Propriétés oxydantes :	B : Oui A : Non
Pression de vapeur :	A : 6 hPa/20 °C (styrène)
Densité relative (g/ml) :	A : 1,15 g/cm ³ /20 °C
Masse volumique apparente :	A : 630 kg/m ³ /20 °C
Solubilité dans l'eau :	A/B : insoluble
Viscosité :	A : 2 200 mPas/23 °C

A = Composé de résine B = Composé de peroxyde

Données relatives aux risques d'incendie et d'explosion

Inflammabilité :	Liquide inflammable.
Point d'éclair (°C) :	A : 31 (styrène).
Autoinflammabilité :	B : Non
Limite minimale d'exposition :	A : 1.1 volume % (styrène).
Limite maximale d'exposition :	A : 8,9 volume % (styrène).
Agent d'extinction :	Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique, pulvérisation d'eau
Procédure spéciale d'intervention en cas d'incendie :	Refroidir avec de l'eau pulvérisée. Utiliser un respirateur à adduction d'air. Garder à bonne distance de la chaleur, de l'équipement électrique, des étincelles et des flammes nues.
En cas d'incendie, les sous-produits suivants peuvent être générés :	Gaz nocif pour la santé Acides carboxyliques Oxydes de carbone Produits de décomposition organiques (peuvent être toxiques) Mélange de vapeurs/air inflammable Vapeurs nocives pour la santé

Données sur la réactivité

Stabilité :	Stable à moins de 60° C.
Incompatibilité :	Éviter les contacts avec d'autres produits chimiques, la rouille, les bases, les amines, les acides (réactions violentes), les sels de métaux lourds, les alcalins forts et les agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux :	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et acides carboxyliques.
Polymérisation dangereuse :	Se produit en présence de chaleur et en absence de stabilisants.
Stabilisants nécessaires :	Oui
Stabilisants disponibles :	Oui

Danger pour la santé

Voies principales d'exposition :

Cutanée, oculaires et inhalation.

Signes et symptômes d'une exposition :

Cause une irritation des yeux. Irritant pour la peau, peut causer la sensibilisation de la peau au contact. Peut causer des réactions cutanées et des problèmes respiratoires. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, des nausées, des vertiges et la somnolence. Peut avoir un effet narcotique si inhalé.

Cancérogénicité :

Les particules de quartz inhalables sont considérées par l'IARC comme un cancérogène pour les animaux. Le styrène est susceptible d'être cancérogène pour les animaux; aucune donnée concluante pour l'homme. La nature et l'utilisation de ce produit ne devrait poser aucun risque pour l'homme. L'inhalation des poussières de silice (quartz) en suspension peut causer une silicose. Si la silice est encapsulée dans la résine époxy, aucune exposition aux poussières en suspension n'est possible. Toutefois, lors du retrait de la résine par abrasion, des mesures de sécurité adéquates doivent être prises afin de prévenir l'inhalation des poussières en suspension dans l'air.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition :

Irritant pour la peau et les yeux.

Procédure d'urgence et premiers soins :

Yeux :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes avec une douche oculaire si possible. Appeler un médecin.

Peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Inhalation :

Emmener la victime à l'air frais. Lui donner de l'oxygène et/ou la respiration artificielle au besoin. Appeler un médecin.

Ingestion :

Faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais administrer quoique ce soit par voie buccale à une personne inconsciente. Des effets différés de l'exposition au styrène sont à prévoir.

Autre :

Il est recommandé de consulter un médecin s'il y a des doutes sur la gravité de l'exposition ou des lésions.

Information toxicologique

Liquide à mobilité réduite.

Classe de danger : B : 1 (légèrement dangereux), A : 2 (dangereux)

Dégradabilité : CE50130Min. 35 mg/l (dégradabilité de boues activées (Peroxyde de benzoyle)

Propriété dans les stations s/o

d'épuration des eaux d'égout :

Toxicité pour les poissons : LC50 *Leuciscus idus* 35 mg/l/48h (styrène)
LC50/96h *Poecillia reticulata* (peroxyde de benzoyle), NOEC/96h 0,7 mg/lToxicité pour les daphnies : LC50/96h 3,7 mg/l *Daphnie magna*
(peroxyde de benzoyle)Toxicité pour les bactéries : EC10 *Pseudomonas putida* 250µl/1/18h (styrène)**Manutention sécuritaire et équipement de protection personnelle**

Protection des voies respiratoires : Utiliser un respirateur approuvé par la NIOSH conçu pour les vapeurs organiques lorsque la concentration de vapeurs excède la limite d'exposition admissible.

Ventilation : Système de ventilation générale (naturelle ou mécanique) maintenant la concentration de vapeurs sous la limite d'exposition admissible.

Protection des yeux : Lunettes de protection (écrans latéraux recommandés).

Gants de protection : Imperméables (néoprène, PVC ou caoutchouc).

Pratiques sécuritaires – Manutention et utilisation

Étiquette de mise en garde :	Mise en garde! Inflammable. Peut causer une irritation des yeux et de la peau. Peut avoir un effet anesthésique si inhalé. Peut causer des réactions cutanées et des problèmes respiratoires. Garder à bonne distance de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser uniquement si la ventilation est adéquate. Bien se laver après avoir manipulé le produit.
Entreposage et manutention :	Conserver dans un endroit frais à l'abri des rayons directs du soleil. Ne pas ranger dans un corridor ni dans une cage d'escalier. Entreposer à moins de 25° C. Garder à bonne distance des sources d'allumage comme chaleur intense, les étincelles et les flammes nues. Le produit peut exploser s'il est entreposé dans des contenants hermétiques. Mettre les capsules brisées au rebut.
Procédures en cas de déversement :	Retirer les sources d'inflammation. Couvrir d'un matériau absorbant et déposer dans un contenant de récupération pour l'éliminer de façon adéquate. Éviter que le déversement n'atteigne les conduites d'évacuation (égout).

Élimination des déchets

Code d'élimination CE :	08 04 04 (adhésifs durcisseurs et scellants)
Élimination des déchets :	Consulter les organismes de réglementation locaux ou le personnel de la maison mère pour connaître les méthodes d'élimination des déchets qui sont conformes à la réglementation locale, provinciale et fédérale en matière de santé et d'environnement.

Information relative au transport

CANADA – TMD - ; US – 49CFR-

Nom d'expédition :	Ensemble de résine de polyester.
Description :	Inflammable.
Identification du produit :	UN3269.
Classification :	3
Groupe d'emballage :	III (49CFR) ; II (TMD)
Étiquette(s) :	3 – Liquide inflammable.

Autorisations relatives à l'emballage (références aux règlements – 49CFR)

Exceptions :	173.152
Emballage individuel :	173.225
Emballage en vrac :	Aucun.

Restriction de quantité :

Aéronef (passager) et véhicules routiers/ferroviaires :	Quantité maximale nette par emballage de 5,0 kg (49CFR) ; 5,0 kg (TMD)
Avion cargo seulement :	5,0 kg L

Transport par bateau :

1/6/00 Code :	3.3/3377-1/III (class/code/pack.group)
Numéro EmS :	3-07
Numéro GSMU :	310
Polluant marin :	Oui

Exigences de l'arrimage :

Emplacement de l'arrimage (49 CFR) :	B- Peut être entreposé sur le pont ou sous le pont d'un navire cargo et sur un navire pour passager transportant moins de 25 passagers, ou un passager pour chaque trois mètres de la longueur totale du navire : (ii) Sur le pont seulement sur les navires pour passagers transportant plus de 25 passagers.
--------------------------------------	--

Avis à l'intention de l'utilisateur

L'information contenue dans cette fiche est exacte au mieux de notre connaissance. Tous les produits chimiques peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Nous ne pouvons garantir que les risques énoncés dans cette fiche sont les seuls dont l'utilisateur est responsable. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si le produit chimique utilisé convient à l'application. Les utilisateurs de produits chimiques doivent être assurés que les conditions et les méthodes d'utilisation du produit chimiques sont sécuritaires. AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'AUTRE NATURE N'EST ÉNONCÉE DANS LA PRÉSENTE RELATIVEMENT À L'INFORMATION FOURNIE OU AU PRODUIT CHIMIQUE AUQUEL A TRAIT L'INFORMATION.